

COMMUNE D'AVIRON
CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2020
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Sous la présidence de Mme BERTIN, Maire, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente d'Aviron le mercredi 1^{er} juillet 2020 à 20 h 00.

Etaient présents :

Mesdames BERTIN, DUCROCQ, JACQUES, ZABIVOROTA, HELOUIN, LE PROVOST, ROY, BODIN (arrivée à 20 h 15)

Messieurs DROUARD, LAUDOUAR, MARTIN, MONTAIGNE, MORIN, HATTON

Absents excusés :

Monsieur CLEMENT

Pouvoirs :

Mme BODIN a donné pouvoir à Mme BERTIN jusqu'à 20 h 15

M. CLEMENT a donné pouvoir à Mme JACQUES

A été nommé secrétaire de séance : M. MORIN

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 22 juin 2020

Ordre du jour :

- Vote des taux
- Autorisation de signature – Demande de fonds de concours pour le remplacement d'un mât et d'une lanterne d'éclairage accidentés, chemin de Binou
- Autorisation de signature – Demande de fonds de concours pour le remplacement des moteurs des volets roulants de la mairie
- Questions diverses

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Mme la Maire propose au conseil municipal de maintenir, pour l'exercice 2020, les mêmes taux qu'en 2019.

	2019	2020
Taxe Foncière (TFB)	31,96%	31,96%
Taxe Foncière Non Bâti (T.F.N.B)	64,77%	64,77%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2019 et de les reconduire à l'identique sur 2020 soit :

Taxe foncière sur le Bâti : 31,96 %

Taxe foncière sur le Non Bâti : 64,77 %

Autorisation de signature – Demande de fonds de concours pour le remplacement d'un mât et d'une lanterne d'éclairage accidentés, chemin de Binou

Mme la Maire rappelle que cette délibération avait déjà été présentée lors de la dernière réunion mais, conformément à la demande du conseil municipal de nouveaux devis ont été demandés à la société TEAM RESEAUX

- 1^{er} devis : Fourniture et pose d'un mât cylindrique 4 m RAL 8012 y compris lanterne en top Eclatec Idylle source sodium haute pression
Montant : 1 440,73 € HT soit 1 728,88 € TTC
- 2^{ème} devis : Fourniture et pose d'un mât cylindrique 4 m RAL 8012 y compris lanterne en top Thorn Volupto source LED
Montant : 1 377,85 € HT soit 1 653,42 € TTC
- 3^{ème} devis : Fourniture et pose d'un mât cylindrique 4 m RAL 8012 y compris lanterne en top Eclatec Idylle source LED
Montant : 1 737,61 € HT soit 2 085,13 € TTC

Durant la période de confinement, une demande de fonds de concours avait été transmise à la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie afin d'obtenir une autorisation de démarrage anticipé de l'opération.

L'autorisation avait été accordée le 6 avril dernier sous réserve que le dossier soit complété.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le 2^{ème} devis au montant de 1 377,85 € HT soit 1 653,42 € TTC
- Autorise Mme la Maire à solliciter un fonds de concours auprès de l'EPN d'un montant de 688,92 € (50 % du montant HT) et à signer tous les documents nécessaires à la constitution de ce dossier.
- Décide d'inscrire au budget de l'exercice les crédits correspondants

Autorisation de signature – Demande de fonds de concours pour le remplacement des moteurs des volets roulants de la mairie

Il est nécessaire de remplacer les moteurs des volets roulants de la mairie qui ne fonctionnent plus.

Le montant du devis représente 5 217,66 € HT, soit 6 261,19 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (quatre abstentions)

- Approuve le devis au montant estimé
- Autorise Mme la Maire à solliciter un fonds de concours auprès de l'EPN d'un montant de 2608 € (50 % du montant HT) et à signer tous les documents nécessaires à la constitution de ce dossier.
- Décide d'inscrire au budget de l'exercice les crédits correspondants, sous réserve de l'obtention d'un fonds de concours

Questions diverses

Compost

Comme cela a été évoqué lors d'un conseil municipal précédent, Mme la Maire confirme que les habitants de la commune peuvent obtenir du compost qui se trouve chemin des Marnes.

Les modalités de distribution seront revues ultérieurement.

Déchets chemin des Marnes

Mme Roy signale que l'on retrouve beaucoup de déchets chemin des marnes et demande s'il est possible de remplacer les poubelles qui se trouvent à côté de la table par une grosse poubelle.

Ligne HTA

Mme Le Provost souhaite savoir quel est l'état d'avancement du dossier de déviation de la ligne HTA qui devait passer chemin des marnes et s'il est prévu qu'une réponse soit faite au collectif à ce sujet.

Mme la Maire indique qu'elle n'a pas d'informations nouvelles de la part de la société ENEDIS concernant la déviation de cette ligne. Elle rappelle qu'une convention de servitudes sur laquelle figure un nouveau tracé a été validée par le conseil municipal lors de sa séance du 12 février 2020. Elle propose de reprendre contact avec la société ENEDIS afin de refaire le point sur ce projet.

Cantine :

Mme Le Provost souhaite avoir des précisions concernant l'organisation de la cantine en cas de nouvelle crise sanitaire à la rentrée scolaire.

Mme la Maire souhaite tout d'abord remercier M. Mary et tous les enseignants pour leur implication lors de la mise en place du protocole sanitaire à l'école.

Elle rappelle qu'effectivement, il n'a pas été possible d'assurer cette prestation en fin d'année scolaire dans la mesure où la distance entre les enfants à la cantine n'était pas suffisante. C'est pourquoi, il a été décidé de faire déjeuner des enfants dans quatre lieux différents.

Mme la Maire indique qu'elle va retravailler, pendant l'été, avec le prestataire qui assure la préparation des repas et les élus volontaires sur les conditions d'accueil des enfants à la cantine pour la prochaine rentrée scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire lève la séance à 21 h 45.

La Maire,



Sophie BERTIN